

Introduction

Le *discours sur la terre* et la configuration épistémologique du *texte* francophone

Laté Lawson-Hellu
Western University (Canada)

LE PROJET

Qu'est-ce qui fait l'unicité du *champ* littéraire francophone, qui permet ensuite de déduire celle de son *texte* constitutif ? Telle est la question qui se pose, il nous semble, dans le cadre de ce dossier des *Cahiers du GRELCEF* consacré au *texte* francophone et à ses lectures critiques. Parce que la notion du « texte » francophone est au bout de cette interrogation qui interpelle l'histoire des « écritures francophones » et leur potentiel de légitimation ou non en dehors du cadre épistémologique national français qui, depuis l'histoire coloniale, continue de « gérer » leur intelligibilité institutionnelle. La circonscription géographique du « mouvement » de mars 2007, par exemple, à Paris, sur la *littérature-monde en français*, en est une indication, parce qu'il *pouvait* à ce moment décréter la « mort » du paradigme littéraire francophone. On posera donc que la possibilité de constitution des « écritures francophones » en champ unitaire dérive de cette emprise encore présente de l'ancien cadre colonial. Dire dès lors *littérature francophone* devient une possibilité à situer sur les deux plans institutionnel et épistémologique, nonobstant la perception largement répandue, ou conçue comme telle, de ses diversités susceptibles de domiciliation dans les espaces de référence, nationaux, culturels ou autres. Et la réalité de ses pratiques d'écriture contrôlées dès le matériau de base que constitue la langue de référence, demeure une raison suffisante.

Il est en effet possible, et pour les mêmes raisons géopolitiques qui expliquent encore l'existence d'un cadre institutionnel tel que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de concevoir la pratique littéraire francophone dans le cadre idéologique et géostratégique, explicite ou implicite, de fonctionnement qui est le sien. Ce cadre idéologique devient aussi la mesure de ce qui se concevra comme le *texte* francophone, c'est-à-dire sur la même base du statut institutionnellement défini de la « littérature francophone ». Le *texte* francophone ne serait plus alors que chacun de ces objets sémiotiques circonscrits dans une pratique linguistique institutionnellement régentée par un espace national qui, pour des raisons de souveraineté et d'identité collective, en défend l'intégrité. Ce *texte* francophone participe, alors, et dans ses diverses déclinaisons, du champ épistémique de la *littérature francophone* qui utilise toujours la langue du pays *France*, cela, par-delà les souhaits d'autonomisation exprimées naguère dans les anciens espaces coloniaux sur ses horizons d'attente – elle en serait la future littérature nationale – et aujourd'hui dans les espaces post-coloniaux – où elle est à mi-chemin entre le projet de littérature nationale et la circonscription dans l'ensemble énigmatique des *littératures francophones*. C'est donc à la lumière de cette conception idéologique et hégémonique de la pratique littéraire francophone – ses deux plans institutionnel et épistémologique d'appréhension – qu'il convient de penser ensuite les *lectures critiques* susceptibles alors de prendre en charge une telle spécificité du champ et de son « texte ». L'objet du numéro est de proposer un état des lieux de ces lectures critiques, hier comme aujourd'hui.

En 1986, paraissait l'ouvrage de Locha Mateso au titre emblématique de *La littérature africaine et sa critique*, c'est-à-dire portant sur l'écriture francophone produite en Afrique subsaharienne et ses perspectives d'analyse ou de lecture critique. En 2015, paraissait également le numéro de la revue *Études littéraires* consacré aux *Géographies transnationales du texte africain et caribéen*, lequel s'inscrivait dans les suites de la réflexion sur la toute nouvelle perspective géocritique encore en formulation. S'il faut aussi évoquer le travail désormais classique de Jean-Marc Moura sur la perspective postcoloniale appliquée aux littératures francophones (1999, et réédité depuis), c'est dire certaines des entreprises visant déjà à cerner les outils d'appréhension critique du champ littéraire francophone, mais telles qu'elles ont porté sur l'une ou l'autre des « régions » institutionnelles du

fait francophone. Pour le GRELCEF, il s'agissait de se demander s'il était possible d'envisager ce champ littéraire francophone dans la même perspective herméneutique, mais dans son unicité comme champ ; autrement dit, dans ce qui en ferait l'unicité. Il nous fallait donc circonscrire la problématique, mais à partir de la notion du « texte francophone », et, de là, établir un état des approches critiques qui rendent compte, ont rendu compte, ou sont susceptibles de rendre compte de ce champ littéraire dans sa spécificité historique et institutionnelle, de la question de sa langue à celle du fait colonial, ou de celle de sa forme esthétique à celle de ses discours, ou encore de ses individualités productrices, par exemple, mais aussi dans son extrême diversité, historique, géographique, culturelle ou humaine. Quelles approches identifiables, ainsi, de ce *texte* francophone, que ce soit dans les perspectives issues de la réflexion épistémologique traditionnelle (marxisme, sociocritique, féminisme, écocritique aujourd'hui, etc.), ou dans d'autres, plus endogènes, et dans leurs potentialités comme dans leurs limites ; comment, par exemple, y lire le fait « oral » ? Telles étaient les questions que nous nous étions posées et dont les contributions présentées ici constituent des éléments de réponse. Ces contributions devaient permettre de dresser le bilan des lectures critiques passées, présentes ou potentielles de ce fait littéraire francophone à partir du paradigme du *texte francophone* à construire, en gardant en mémoire les tentatives institutionnelles diverses qui ont tenté d'infirmer jusqu'à la pertinence même du principe du champ littéraire *francophone*.

Si ces objectifs ont été atteints, du moins en partie, il reste qu'il faut encore préciser les termes épistémologiques qui explicitent ces contributions et permettent de les situer dans cet état des lieux que nous avons souhaité. Cela devrait aussi permettre d'envisager toutes les autres perspectives herméneutiques ou critiques non abordées dans les contributions et pouvant se prêter aux particularités de ce *texte* francophone. C'est dans ce sens qu'il nous semble convenable d'introduire ici le paradigme du *discours sur la terre* qui, sans épuiser les spécificités du champ, ou sans en être une spécificité en soi, lui permet, et permet au discours critique qui en prend charge, d'exprimer les conditions particulières de son rapport au réel. L'occasion permettrait de lever également l'équivoque de la désignation du champ dans des termes de pluralité institutionnelle.

LE PARADIGME

Pour la littérature francophone, toutes régions institutionnelles officielles confondues (Afrique, Caraïbes, Océan Indien, Océan Pacifique, Asie du Sud-est, etc.), il existe encore une incertitude terminologique qui oscille entre l'appellation au singulier, *littérature francophone*, et l'appellation au pluriel, *littératures francophones*. La raison principale avancée pour l'option pluraliste tient de la pluralité des composantes de l'espace francophone, dans sa configuration institutionnelle officielle. Ainsi existerait-il une *littérature francophone africaine subsaharienne* et une *littérature francophone du Maghreb*, pour le seul cas de l'Afrique, ou encore une *littérature francophone des Caraïbes*, de l'*Océan Indien*, de l'*Asie du Sud-est* ou du *Pacifique*. Dans une telle perspective, invoquer une *littérature francophone* du Québec, ou une *littérature francophone* de l'Ontario, devient inapproprié. Pourtant, tout projet herméneutique voulant identifier l'appareillage critique accompagnant l'évolution ou les mutations de l'ensemble de telles littératures *francophones* se doit de spécifier le champ couvert par son objet d'étude. S'agit-il de littératures francophones spécifiques à chacune des régions institutionnelles du fait francophone officiel, ou aux espaces politiques officiels qu'englobent de façon non officielle les régions de la francophonie institutionnelle (les pays *nationaux* au sein des régions invoquées) ? La réflexion se heurte ici à la propre question des littératures nationales qui interfère avec celle des *littératures francophones*, écartant d'autres littératures *francophones*, également régionales, comme celles du Manitoba, de la grande Acadie ou du Québec, en faisant simplement référence ici au contexte canadien. Pour lever l'équivoque, il semble indiqué de poser plutôt la question de l'intentionnalité qui préside à l'invocation du principe de la *littérature francophone*, principe que nous voudrions retenir. De cette possibilité de conception de la *Littérature francophone* en paradigme dériverait enfin celui du *texte francophone*.

Il s'agit donc d'envisager les conditions de formulation de ce paradigme de la *littérature francophone* qui induit celui du *texte francophone*. Le principe du *discours sur la terre*, que nous posons en noyau épistémique ou fédérateur des manifestations de cette *littérature francophone*, répond à cette démarche épistémologique et explicite la question des perspectives critiques que générerait un tel noyau épistémique, quelles que soient alors les diversités intrinsèques de

l'expression littéraire francophone. La genèse historique coloniale est foncièrement indexée ici, et le *discours sur la terre*, pour le champ et son *texte*, apparaît comme la résultante de cette genèse historique coloniale, d'un point de vue à la fois sémiotique et institutionnel littéraire. Beaucoup d'analyses et de définitions existent du champ littéraire francophone, il faut en convenir, qui permettent de ne pas les révoquer dans leur ensemble ici. Il s'agira plutôt de reprendre les conditions d'émergence et de fonctionnement institutionnel de ce fait littéraire francophone pour fonder la pertinence de la *littérature francophone* envisagée comme telle, c'est-à-dire comme paradigme critique et institutionnel.

LE CADRE ÉPISTÉMIQUE

Sur le plan historique, l'on sait que la littérature produite en français sur la planète entretient un rapport d'hétérogénéité avec la littérature de la France, pays d'expression officielle et nationale de la langue qu'utilisent également les expressions littéraires dites *francophones*. Cette dichotomie, également largement conceptualisée, provient de l'histoire qui aura fondé l'idée du fait « francophone ». Du point de vue épistémologique, est francophone ainsi ce qui n'est pas français. Cette première distinction presque triviale est suffisamment importante pour ramener toutes les expressions francophones au rapport de pouvoir qu'elles entretiennent peu ou prou avec le dépositaire officiel de la langue et de sa littérature nationale. De cette distinction émerge une autre, qui est liée à la langue. Est francophone, celui ou celle qui s'exprime en français mais dont la référence culturelle n'est pas française. Ainsi le citoyen français qui se revendique, comme dans les Antilles ou en Nouvelle-Calédonie, hier encore, d'une concrétion culturelle autre que celle, nationale, de la France, tombe sous la distinction de *francophone*. L'ensemble des écritures francophones de la Caraïbe relevant des D.O.M. / T.O.M., Départements et Territoires d'outre-mer français, est étudié notamment sous le label francophone dans les départements de français ou d'études françaises que nous avons en Amérique du Nord ou ailleurs, par exemple. Les littératures de la francophonie hors-France métropolitaine ont cette similarité d'être comprises en distinction d'avec la littérature française. Sur le plan historique également, des tentatives institutionnelles ont tâché, comme celle de 2007, de clarifier le rapport de la francophonie à la francité en

proposant souvent des termes qui se voudraient « neutres » ou dépolitisés, mais qui, dans tous les cas, n'auront fait que mettre en lumière la problématique d'ordre historique et politique foncière du fait francophone. *Littératures d'expression française, littératures francophones*, en sont quelques exemples.

Dans ce sens, la *littérature-monde en français* introduite en 2007 s'est construite, en tant que paradigme, sur l'aporie qui évoque tout à la fois l'extrême pluralité du principe du monde qu'elle convoque et l'unitarité du principe français qu'elle lui adjoint. Si la littérature-monde doit être pensée, dans cette tentative institutionnelle de 2007, dans le cadre du principe de la langue française, c'est ainsi, et au strict minimum, faire fi d'un principe qui lui est inhérent, celui de la traduction. La prise en compte d'une telle réalité devait permettre par exemple de penser cette littérature-monde à partir de ses diversités évidentes pour ensuite invoquer les langues intrinsèques de ces diversités et considérer alors en termes de *traductions en français* le principe des expressions littéraires ou artistiques qui en dérivent. Cette *littérature-monde* serait ainsi aussi bien russe, états-unienne, canadienne, togolaise, néo-calédonienne, kanak, ou peul, ou encore créole de l'Île Maurice, dans sa catégorisation institutionnelle, avec la provision évidente que les textes qui en seraient produits en français garderaient alors les traces de leur altérité institutionnelle quant à leurs appellations, puisqu'il est question de représentation, et de souveraineté, c'est-à-dire de pouvoir. On parlerait donc de *littérature peule en français*, ou de *littérature russe en français*, par exemple. Le roman de l'écrivain francophone d'Afrique subsaharienne Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, serait de la sorte un roman *peul* en français, et moins un roman *francophone*, s'il fallait donc suivre la logique première du principe de la *littérature-monde*. Or, il n'en est pas question, malgré les bonnes intentions de la démarche institutionnelle, encore française, à la base du principe de cette *littérature-monde en français*. Si les expressions littéraires francophones du Vietnam ou du Sénégal, ou de l'Ontario français, sont susceptibles de se fondre dans le « creuset » de la littérature-monde en français – le terme est délibérément choisi, dans son surinvestissement idéologique d'usage –, la réflexion épistémologique identifie ici les conditions proprement idéologiques et institutionnelles, hégémoniques, qui n'autorisent pas la formulation du paradigme de la *littérature-monde en français*, et encore moins celui des *littératures francophones*. La démarche visant à fonder le principe de la littérature-monde en français,

en décrétant la « mort » de tout un champ littéraire doté de ses appareils usuels de distinction, prix, écrivains, études et structures de production et de distribution, pour en proposer un autre, révèle tout l'investissement politique, de pouvoir, autour d'un tel champ. Cet investissement demeure le même que celui du temps officiel de la colonisation qui devait distinguer les littératures d'expression française, plus ou moins propres aux colonies françaises et belges, de la littérature française du pays, et du pouvoir, colonisateur. Dans ces termes, le paradigme, à ré-instituer, de la *littérature francophone* trouve sa validité dans l'histoire coloniale et post-coloniale dont rendent compte les regroupements officiels de la Francophonie comme organisation internationale, et le maintien du français comme langue officielle dans les anciens espaces coloniaux qui en auront gardé l'usage par-delà leurs propres langues locales ou nationales. *Est* francophone, ainsi, l'espace qui a gardé ses liens coloniaux avec l'histoire française ou belge. *Est* francophone, également, cet espace qui aura gardé un certain rapport normatif avec l'usage de la langue française défendue au niveau national français par une institution aussi emblématique que l'Académie française, laquelle constitue la structure garante de l'intégrité de la langue nationale de France. *Est* enfin francophone, l'espace qui est conscient de ce rapport normatif à la langue nationale française, même s'il se permet des infractions au code ainsi régulé de cette langue. Au demeurant, et au bénéfice du *dépositaire* national de la langue française, ces infractions sont reversées au compte de l'enrichissement de la langue nationale et les textes littéraires qui en font montre en sont célébrés et récompensés à ce titre, ne serait-ce qu'à travers des prix émanant de l'espace national français.

De l'histoire coloniale à l'histoire nationale, particulièrement en France, la réflexion débouche sur les fondements épistémiques de ce qu'il faut appeler alors le *texte francophone*. De ce texte francophone à la littérature francophone, dont il rend compte, le rapport hégémonique à un centre épistémique largement reconnu demeure la marque distinctive susceptible de faire l'objet de conceptualisation pour ensuite déboucher sur la question centrale posée ici, celle des lectures critiques de ce *texte* francophone. Il existe donc institutionnellement et historiquement un champ littéraire francophone toujours en rapport colonial avec l'ancien colonisateur d'Europe. Le texte francophone à concevoir sur cette base traduit la réaction de l'écrivain francophone à ce fait holistique de pouvoir historique, et le *discours sur la terre* permet de subsumer cette

réaction nécessairement épistémique du *sujet* francophone alors dans ses productions artistiques et littéraires. C'est ensuite qu'il devient possible de penser les approches critiques que nécessitent de telles conditions épistémiques d'intelligibilité à la fois du *texte* francophone et de la *littérature francophone*.

LA CONFIGURATION FRANCOPHONE

Dans les actes d'un colloque de l'APELA, Association pour l'étude des littératures africaines, tenu à Bayonne, en France, en septembre 2009, et publiés en 2011 aux éditions Karthala sous le titre *Littératures africaines et paysage*, le texte de présentation ou d'introduction des actes évoque les développements épistémologiques de la réflexion critique occidentale tels qu'ils interfèrent avec la perception désormais du rapport de l'individu écrivant africain au principe du *territoire*. Si, ainsi, à travers les principes dérivés de la perspective postmoderne d'appréhension de la réalité, tel le principe de la déterritorialisation dont il a semblé que s'exprime désormais le rapport – et le discours – du fait littéraire au territoire en Afrique, c'est-à-dire dans les diverses déclinaisons françaises du concept, *terre, terroir, pays, nation, tribu, imaginaire*, etc., c'est sous le mode de la désaffection délibérée que cela est présenté. Le refus de l'appartenance au territoire, au pays, au continent ou à la culture semble ainsi caractériser toute une production littéraire qui prend forme dès les années 1990. S'il s'agit d'une perception, du point de vue de la réflexion critique qui fait le constat, il s'agit aussi d'une appréhension que l'individu écrivant propose d'une relation nécessaire et incontournable au territoire sous ce mode de la désaffection délibérée. Dans ces cas comme dans des cas d'identification au territoire, ou à la terre, il s'agit d'*effets de discours* sur la terre, le territoire, etc. Dans ce sens également, le discours d'appartenance ou de non-appartenance de l'individu ne peut se comprendre qu'à partir de ce rapport nécessaire et incontournable au territoire. Même l'écrivain *français* du Département d'Outre-mer que constitue juridiquement l'écrivain antillais, est d'abord un citoyen français résidant dans l'Outre-mer anciennement colonial de la France. Son discours, et sa posture ontologique, sur le territoire reste intrinsèquement lié à ce rapport nécessaire à son territoire. Plus généralement, un tel discours sur la terre, ou sur le territoire, donne la mesure de la conception que l'individu projette de son rapport à la terre. Si ce rapport est serein,

peut-on dire, son discours épistémique sur le territoire s'en ressentira, et si ce rapport est conflictuel, comme dans le cas du fait francophone, son discours sur le territoire, sur la terre, s'en ressentira également.

Cela ramène ainsi le propos au principe de la *littérature francophone* ou du *texte* francophone qui, dans leur dimension ontologique et à un premier degré, ne sont intelligibles qu'à partir de la subjectivité de l'individu écrivant. Ce rapport ontologique est exprimé dans le discours qui informe le contenu et la forme donnés à l'expression littéraire que constitue le texte produit. Si, dans le cas de l'individu écrivant inscrit dans l'espace géographique, culturel, institutionnel, politique ou autre issu ou dépendant de l'histoire coloniale et de ses incidences post-colonisation, le discours sur la *terre* ou sur le *territoire* traduit les conditions antagoniques propres au legs de l'histoire, c'est ce discours sur la terre qui confère au texte francophone sa spécificité. Dans cette spécificité, et cela malgré le constat de la critique qui en souhaiterait le contraire en suivant ainsi l'évolution de la réflexion épistémologique occidentale de la vague postmoderniste, le texte francophone *pense* la terre, ainsi que les conditions particulières que l'histoire aura conférées à cette terre. Dans ces conditions interviennent tout autant la conception de la réalité propre aux espaces occidentaux que la collusion de cette conception avec celle des espaces d'origine de l'individu écrivant. Si, de même, c'est dans le cadre de la modernité que s'exprime aujourd'hui la conception occidentale de la réalité, avec les propres problèmes de pouvoir et d'injustices épistémiques qui en résultent, la question de la femme en étant un exemple, comme celle de la « minorité » identitaire, ou celle de la préservation de l'écosystème planétaire, c'est face à cette question de la modernité, qui affecte de façon holistique sa terre ou son territoire, que le discours sur la terre de l'individu écrivant francophone se prononce. Étudier, ainsi, le *texte* francophone revient à étudier un certain discours de l'individu écrivant francophone sur sa terre, son territoire, puisqu'il continue par être inscrit volontairement ou à son corps défendant dans un territoire ou sur une terre problématisés par l'Histoire. Les lectures critiques appliquées d'usage aux textes du fait francophone traduisent ce discours sur la terre dont elles rendent compte alors d'un texte à l'autre, ou d'un écrivain, d'une écrivaine, francophone à l'autre. Il s'agit d'évoquer, pour nous, et à partir de là, les perspectives critiques qui rendent compte du rôle foncier de cette perspective ontologique du *discours sur la terre* dans la spécification, ainsi, du *texte* francophone.

LA PERTINENCE HERMÉNEUTIQUE

Dans la perspective herméneutique de la théorie littéraire, les diverses approches du texte littéraire reposent sur des postulats qui deviennent également des définitions circonstanciées de l'objet littéraire qui les intéresse. Ainsi, telle approche proposera des grilles de lecture qui rendent compte de ses propres conceptions du texte littéraire. Une approche marxiste du texte littéraire considérera celui-ci à partir du rapport économique de pouvoir dont il peut faire montre. Une approche féministe du texte littéraire considérera plutôt ce dernier comme le lieu de matérialisation des conditions d'inégalité auxquelles l'individu-sujet femme est astreinte dans l'univers occidental (Barsky, 1997). Pour évoquer les lectures critiques du texte francophone tel que conceptualisé à partir du fait historique colonial, il s'agit en somme d'inverser la proposition et d'interroger quelles spécificités de ce texte francophone entrent dans les postulats des perspectives théoriques existantes ou à introduire. Le paradigme du *discours sur la terre* trouve sa pertinence ici, pour le texte francophone, en permettant d'isoler les spécificités susceptibles d'intéresser alors le discours critique. Il va de soi que ce discours critique ou ces perspectives critiques demeurent pour l'instant, et largement, inscrits dans ce qu'il faut appeler l'épistémologie occidentale, de la perspective socio-discursive à la perspective féministe, par exemple. Dans son potentiel herméneutique, le même paradigme du *discours sur la terre* dans l'intelligibilité du texte francophone devrait permettre d'identifier d'autres approches, non-occidentales ou endogènes, par exemple, ou qui existeraient mais ne seraient pas encore répertoriées ; au moins devrait-il permettre de penser celles des approches existantes qui deviennent susceptibles de rendre compte du *texte* francophone. En somme, c'est dans le rapport ontologique que traduit le *discours sur la terre* chez l'individu-sujet francophone qu'il est possible de circonscrire la pertinence des outils critiques pour le *texte* francophone. Dans ce rapport intervient également l'appréhension discriminante, au sens étymologique de *sériation*, que l'individu sujet propose, dans son discours, sur la vision de la réalité propre à l'espace occidental et introduite dans sa propre réalité, de la question de la tradition culturelle à celle, actuelle, de la migration au cœur par exemple de la réflexion épistémologique de l'Indo-Américain Arjun Appadurai (2001). Nous évoquerons ici quelques-unes de ces appréhensions,

auxquelles renvoient peu ou prou les contributions proposées dans le numéro.

C'est ainsi sur la base du rapport d'hégémonie que traduit la situation coloniale puis post-coloniale dans l'espace francophone que les perspectives critiques d'obédience marxiste ou marxienne gardent leur pertinence pour rendre compte du discours des écrivains, des écrivaines, sur les spoliations et autres violences qu'auront générées ou introduites le fait colonial et ses modèles de société, jusqu'au modèle de l'État moderne et de son principe intrinsèque d'inégalité. La perspective postcoloniale aujourd'hui, ou la critique marxiste hier, permettent notamment de lire ces termes du *discours francophone sur la terre*.

Dans les mêmes termes épistémiques de la modernité, l'histoire coloniale a introduit les propres conceptions inégalitaires de l'individu-sujet femme dans les espaces colonisés hier, post-coloniaux aujourd'hui. Dans son discours sur la terre, ou, plus spécifiquement, sur les composantes du territoire, les individus comme la réalité matérielle et non-matérielle telle la langue, l'individu-écrivain francophone peut exprimer de telles problématisations du réel au niveau de l'individu-femme, comme le propose la perspective théorique féministe. Dans son discours sur la terre, l'écrivain peut mettre ainsi en contraste la conception patrilinéaire de la réalité inhérente au principe de la modernité, et les traces de traditions matrilineaires propres aux espaces colonisés d'hier, ou francophones d'aujourd'hui.

Pour la question de la langue, le caractère hégémonique du fait colonial et de ses suites post-coloniales trouve ses meilleures expressions dans la propre intelligibilité institutionnelle du *texte* francophone. Devant la réalité foncière de l'hétérogénéité linguistique propre aux espaces de référence de l'individu-écrivain francophone, son discours sur la terre, sur sa terre, son territoire, sa région, sur l'imaginaire qu'il appose à sa terre, voudra traduire le rapport de pouvoir entourant le fait de langue. Toute critique de l'hétérogénéisation linguistique comme perspective herméneutique devient capable de rendre compte ainsi du *texte* francophone.

Dans l'intentionnalité idéologique du fait colonial, il importait – et importe toujours – de remplacer les histoires locales par la vision du monde historique et historiographique du colonisateur. Pour l'individu-sujet écrivain francophone, le récit historique n'est pas seulement un agrément politique ou étatique, c'est aussi une partie-prenante du rapport au passé, à la mémoire qui sert à bâtir la réalité, à son niveau et

à celui de sa collectivité. La critique historique dont les postulats établissent la relation de signification entre le texte et la matière historique devient également capable de rendre compte du discours de l'individu écrivant francophone sur le tort fait à la mémoire historique sur sa terre, son territoire, son pays, etc.

Dans l'épistémologie occidentale que traduit aujourd'hui le principe de la modernité, le principe du progrès propose et théorise la maîtrise ou la domination de la Nature par l'être humain. Il en résulte les campagnes actuelles de sensibilisation, en Occident, sur les torts de cette conception de la réalité à l'encontre de l'intégrité de l'être humain lui-même. Pour l'individu-écrivain francophone, dont la conception de la réalité peut se situer aux antipodes de celle de l'Occident, le discours sur la terre au cœur épistémique de son expression littéraire va problématiser l'influence de la modernité et ce qu'il connaît de sa propre réalité, pour générer une écriture susceptible d'intéresser alors toutes les perspectives herméneutiques, anciennes ou nouvelles, qui s'occupent aujourd'hui de la question plus holistique de la terre. L'écolinguistique fait partie de ces perspectives herméneutiques nouvelles, qui cherche à décrire – et dénoncer – l'usage de langage qui cause du tort à l'espace physique de vie de l'humain et à attirer l'attention sur ceux de ces usages du langage qui promeuvent une attitude responsable de l'humain face à son écosystème.

D'UN ARTICLE À L'AUTRE

Les articles rassemblés dans le numéro s'inscrivent, dans leur ensemble, dans cette esquisse, à partir de ce qu'on pourrait appeler des approches *classiques* (critique sociale, discours d'influence) des variétés retenues du *texte* francophone par les contributeurs, contributrices, ainsi que d'approches plus récentes, tel le discours du « milieu » ou du voyage transatlantique, ou celui, actuel, de la question sexuelle ou de la question migratoire. Ils peuvent être ainsi regroupés sous trois catégories ou perspectives : une perspective discursive, une perspective sémiotique et linguistique, et une perspective épistémologique. Quatre articles rentrent dans la première catégorie : celui d'Alexandra Roch, qui propose une approche postcoloniale et socio-discursive ; celui de Pierre Suzanne Eyenga Onana, qui propose une approche féministe et socio-discursive ; celui de Gloria Onyeoziri, qui retient une approche sociohistorique et discursive ; et celui de Houessou Akerekoro, qui

retient une approche sociopolitique et discursive. Trois articles s'inscrivent dans la deuxième catégorie : celui de Bintou Bakayoko, qui présente une approche structurale et linguistique ; celui d'Arthur Mukenge et Viviane Kayumba, qui propose une approche stylistique ; et celui de Bernard Nankeu, qui propose une approche intertextuelle. Trois articles appartiennent à la troisième catégorie : celui d'Hermann Essomba, qui présente une approche herméneutique ; celui de Mawuloe K. Koda et Xornami A. Togoh Tchimavor, qui propose une approche interdiscursive et épistémologique féministe ; et notre article, qui propose une approche épistémocritique.

Dans la première catégorie, Alexandra Roch s'intéresse au texte de Patrick Chamoiseau qu'elle aborde dans une perspective postcoloniale. En partant du principe, présenté comme nécessaire chez l'écrivain martiniquais, de la remémoration face à l'Histoire individuelle et collective, elle vise ainsi à penser une « littérature francophone » à partir du paradigme postcolonial. Pour elle, le *texte* francophone appelle donc cette lecture postcoloniale. Pierre Suzanne Eyenga Onana s'intéresse, lui, au texte francophone et à la question du genre dans une perspective éthique qui soulève la propre question de la domination masculine dans les références épistémologiques qui spécifient cette question, l'aspect socioculturel. La base de sa réflexion demeure l'œuvre de l'écrivain camerounais Ibrahim Fioko, qu'il analyse par le biais du principe du stéréotype culturel appliqué à la condition de la femme. Pour lui, le *texte* francophone répercute ainsi les questions de genre intrinsèques à ses espaces de référence ou d'intelligibilité, et en appelle, à ce titre, à une lecture féministe et socio-discursive. Gloria Onyeoziri s'intéresse au texte francophone et à la perspective de la construction historique à partir de l'écriture de Leonora Miano et du recours de cette dernière au paradigme de l'oubli associé au double drame de la traite des Africains hier et de la migration clandestine de la Méditerranée aujourd'hui, avec leurs morts respectifs. Pour elle, la mise en questionnement du rapport de la mémoire collective africaine avec l'oubli de son passé, lequel inclut la période de la Traite ou du commerce triangulaire, permet à l'écrivaine de poser la question de la construction du continent africain à partir d'un rapport autre aux drames de son Histoire. Dans ce sens, pour elle, le *texte* francophone est en interaction avec la mémoire historique des diverses formes du colonialisme européen dans ses phases historiques, d'où la pertinence d'une lecture historique et sociodiscursive qui met au jour une telle *vocation* ou *mission* herméneutique du *texte* francophone.

Houessou Akerekoro s'intéresse au texte francophone et à la perspective sociosémiologique, ou sociocritique, de la dériliction sociétale à partir des genres courts et du théâtre pratiqués par l'écrivain béninois Jean-Paul Tooh Tooh. Pour lui, qui retrace avec minutie la prolifération de la dépravation morale et politique mise en scène par l'écrivain dans sa démarche critique sociale, le *texte* francophone se définit dans sa mise en écriture des « problèmes » de ses sociétés de référence, et, particulièrement, des questions morales que les nouvelles générations d'écrivains mettent en lumière. Dans ce sens, une lecture sociodiscursive et politique permet de rendre compte de cette spécificité sociosémiotique du *texte* francophone.

Dans la deuxième catégorie, Bintou Bakayoko s'intéresse au texte francophone et à la reconfiguration que ce dernier induit dans sa prise en compte à partir du modèle linguistique occidental, saussurien et jakobsonnien notamment. En cela, elle se fonde sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma et sur le *modèle rythmique* de Zadi Zaourou pour proposer une réflexion épistémologique sur le « discours critique » appliqué au cadre littéraire francophone, et particulièrement au cadre littéraire francophone d'Afrique. Pour elle, le *texte* francophone devient ainsi susceptible de générer son propre protocole de communication que la lecture critique peut dès lors mettre au jour. Arthur Mukenge et Viviane Kayumba s'intéressent, eux, aux œuvres de l'écrivain Danny Laferrière et à la lecture stylistique de ces œuvres avec pour objectif de penser la spécificité du *texte* francophone à partir du principe de l'exil, celui, par exemple, de l'écrivain retenu, ainsi que l'incidence de ce principe dans la « formulation » de ce *texte* francophone, notamment dans la question de l'expression identitaire sur laquelle débouche la question de l'exil. Pour les deux critiques, qui se fondent sur le paradigme de *l'identité pèrègrine* appliqué aux écritures francophones de l'« immigration », le style « francophone » se définit ainsi à partir de la problématique identitaire conflictuelle de l'écrivain francophone. Bernard Nankeu s'intéresse plutôt au texte francophone et à sa perspective intertextuelle de lecture à partir de l'écriture d'Alain Mabanckou. Pour lui, le *texte* francophone se construit en effet une « technique scripturale » qui met aux prises la matière intertextuelle et un imaginaire individuel, celui de l'auteur, défini par le modèle interculturel et cosmopolite. Dans ce sens, le *texte* francophone est un texte « intertextuel » qui demande une telle lecture pour son intelligibilité, mais une intertextualité qui semble aussi la résultante de son histoire coloniale et postcoloniale.

Dans la troisième catégorie, Hermann Essomba s'intéresse au texte francophone dans sa spécificité de genre, notamment dans la pratique théâtrale, et dans une vocation humaniste associée à la tradition occidentale et française. La pratique théâtrale des écrivains francophones s'inspire ainsi, pour lui, du même cadre esthétique et discursif du modèle colonial pour proposer une renaissance de ses espaces de référence identifiés dans l'article comme « pays francophones ». Dans ce sens, le *texte* francophone répercute des modèles épistémologiques occidentaux et peut ainsi faire l'objet d'une lecture herméneutique également d'obédience occidentale. Mawuloe K. Koda et Xornami A. Togoh Tchimavor s'intéressent, eux, au texte francophone, ainsi qu'à la question de la domination masculine dont ce texte témoigne, par le biais de l'œuvre de Calixthe Beyala et des postulats et catégories herméneutiques de la critique féministe. Le *texte* francophone est ainsi le lieu d'expression de la question de l'inégalité entre l'homme et la femme, ainsi que de la réflexion épistémologique qu'une telle question soulève chez les écrivains francophones sous le paradigme du *conflit*. Une lecture interdiscursive et épistémologique permet alors de rendre compte de cette spécificité du *texte* francophone. Pour notre part, nous nous intéressons, dans notre article, au texte francophone et à la perspective épistémocritique de son rapport au principe du Mal, à partir notamment du cas de la théorie de la conspiration juive que nous proposons d'infirmier du point de vue épistémologique. Le *texte* francophone, ici, problématise la question du Mal, qu'il infirme par ailleurs, ne serait-ce qu'à partir de son rapport multiple à son cadre historique d'émergence, de définition et d'intelligibilité ultime. Dans un sens plus général, c'est une réflexion qui ouvre la voie à une reconfiguration épistémologique du principe du Mal tel qu'il explicite les propres bases de définition coloniale du texte francophone. Un tel paradigme du Mal, et la lecture épistémocritique qu'il induit, devient une modalité de mise au jour du rapport du *texte* francophone à l'ensemble des conditions du réel dans ses espaces référentiels, telles que ces conditions sont marquées *alors* par le principe du Mal. Les mêmes bases reconfigurées du principe du Mal explicitent la propre question israélo-palestinienne d'aujourd'hui, dont l'article fait part également, tout comme l'ensemble de l'histoire de la tradition religieuse « révélée » par rapport à la question de la modernité. Si l'article s'inscrit ainsi dans l'actualité, c'est par rapport à cette actualité qu'il trouve aussi son intérêt, en même temps qu'il excède le niveau immédiat du fait littéraire francophone qu'il aborde. En se fondant sur

les outils de l'analyse littéraire, c'est un article qui touche notamment du doigt un des dossiers les plus sensibles de l'histoire contemporaine de l'humanité. Sur la question particulière de la crise israélo-palestinienne, en l'occurrence, ses conclusions débouchent ainsi sur une raison donnée autant au peuple de Palestine qu'au peuple juif, hébreux d'hier et israélien d'aujourd'hui, dans le contentieux territorial qui aura modifié leur relation de voisinage et de fraternité, laquelle remonte dans le temps et dans l'Histoire. Parce que, pour l'article, c'est l'Histoire qui constitue la pierre d'achoppement au retour des deux peuples et de leurs voisins respectifs à cette relation de voisinage et de fraternité des origines, et au cœur de cette Histoire, source de contentieux, se situe l'objet de la réflexion que présente l'article. Cet « objet », le diable, reformulé en paradigme épistémologique, ne se limite pas, dans son essence, au seul contentieux créé au sein de la question israélo-palestinienne, mais devient toute la question du Mal qui interpelle le règne du vivant y compris l'ensemble de l'humanité. De poser ainsi la question du Mal, par-delà ses champs épistémologiques usuels de réflexion, théologique et religieux notamment, et à partir des évidences que fournit l'Histoire, tels les *Protocoles* présentés dans l'article, ce dernier suscite une réflexion d'ensemble sur les contentieux générés hier et aujourd'hui par cette « source » qu'interpelle profondément le fait littéraire francophone dans sa pertinence sémiotique, historique et institutionnelle.

CONCLUSION

Il est possible, on s'en convient, d'évoquer toutes les perspectives herméneutiques déjà appliquées aux écritures francophones, ou, comme proposé ici, au *texte* francophone. Si l'entreprise devient rapidement impossible, du fait de son étendue, il semble cependant suffisant, comme l'indique la réflexion soulevée, de se fonder, pour le *texte* francophone, sur le noyau épistémique du *discours sur la terre* qui permet de circonscrire les spécificités esthétiques et discursives ou socio-discursives de ce *texte*, lesquelles spécificités deviennent alors susceptibles de lecture critique. Quel *discours sur la terre* produit donc le *texte* francophone, qui définit ses formes et ses discours, ainsi que ses pistes de lecture ? Les articles du numéro en donnent des exemples. Ensuite, et moins dans les articles proposés, dans quelles mesures des questions parfois institutionnelles, parfois non, comme le fait national,

le fait religieux, la question de la tradition, de la tradition orale, de l'incidence de l'actualité médiatique ou informatique, participent-elles de ce *discours sur la terre* ? Il s'agit, au bout du compte, de tout un projet herméneutique de compréhension et d'explicitation du fait littéraire francophone lui-même. Ce fait littéraire francophone qui, dans son appréhension épistémologique actuelle, donne l'illusion d'une diversité et d'une dilution qui autorise des démarches institutionnelles de contrôle ou d'infirmité comme la démarche idéologique au cœur du projet de la *littérature-monde en français*, devrait permettre, dans la reconfiguration proposée, de lever les paravents discursifs qui empêchent d'évoquer, dans sa réalité, un champ littéraire encore demeuré dans le giron stratégique de l'histoire coloniale d'antan. La pensée utopique poserait que ce champ francophone cesserait d'exister comme tel – devenant exclusivement ainsi une *archive* – au moment où serait reconnue son *homogénéité* face au pouvoir historique colonial, et que ses textes seraient dorénavant proposés à partir de champs épistémologiques identitaires et culturels locaux. En cela, il n'existerait également plus de *littérature-monde*, mais des faits littéraires spécifiques propres à la diversité de l'espèce humaine et de ses conceptions de la réalité telles qu'informées par les réalités locales. Car le *discours sur la terre* est aussi un discours sur le local et sur l'immédiatement affectif, par-delà la vogue actuelle et idéologique du discours mondialisant ou « cosmopolitisant »...

Ouvrages cités

- APPADURAI, Arjun. 2001. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- BARSKY, Robert F. 1997. *Introduction à la théorie littéraire*. Québec : P.U.Q.
- ÉTUDES LITTÉRAIRES. 2015. *Géographies transnationales du texte africain et caribéen*. Volume 46, numéro 1. (Sous la direction de Mbaye Diouf et d'Antje Zieten)
- ÉTUDES LITTÉRAIRES AFRICAINES. 2015. *Littératures africaines et paysage*. Numéro 39. (Sous la direction de Xavier Garnier et Pierre Halen)
- KANE, Cheikh Hamidou. 2003. *L'Aventure ambiguë*, Paris : 10-18.
- MATEO, Locha. 1986. *La Littérature africaine et sa critique*. Paris : ACCT/Karthala.
- MOURA, Jean-Marc. 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : P.U.F.